



*Se retrouver, se souvenir, s'entraider*

## **Amicale nationale des fusiliers marins et commandos**

### **Conseil d'administration**

#### **Procès-verbal de la réunion du 28 février 2020**

Le conseil d'administration (CA de l'ANFMC) s'est réuni le 28 février 2020 à l'Ecole Militaire Paris 75007, sur convocation de son président national, le capitaine de vaisseau ® Paul-Henri DESGRÉES du LOÛ, accueilli par le président de la section de Paris, Jean-Pierre MONMASSON.

Au nom du bureau national et des amicalistes, le président salue les présidents de sections et les membres associés. Il les remercie de leur participation.

#### **Participation**

		<b>Présents</b>	<b>Excusés ou absents</b>
<b>Bureau national</b>		Paul-Henri DESGRÉES du LOÛ	
		Yves GUILMEAU	
		Richard LIS	
<b>Présidents de sections</b>	Aquitaine	Erick POINEAU	Excusé (remplacé par Y. Guilmeau)
	Est	Claude GIBOULOT	
	Lorient	Philippe AUBRY	
	Paris	Jean Pierre MONMASSON	
	Toulon	Patrick GUIOL	
<b>Membres invités</b>	Est	Serge VOILEQUIN	
	Toulon	Philippe RAGAIN	
	Paris	Roger CHETARD	

## ORDRE DU JOUR

- **Approbation du PV. du C.A. du 18 mai 2019.**
- **Interventions des présidents de sections.**
- **Intervention du président national.**
- **Intervention du trésorier national.**
- **Questions diverses et tour de table.**

**1- P-V. du CA du 18 mai 2019** : le P-V. est approuvé à l'unanimité.

### **2- Interventions des présidents de sections :**

- **AQUITAINE :**

Yves GUILMEAU, représentant E. POINEAU excusé, expose le projet du congrès 2021, organisé par la section Aquitaine. Le président demande la possibilité de déplacer le CA au samedi 24 à 14 h 30 et l'AG à 15 h 30. Y.G. en fera part à Erick POINEAU.

- **EST :**

Congrès 2020 :

Le président Claude GIBOULOT, confirme le déroulement du congrès les 21, 22 et 23 mai (W.E de l'Ascension), à Chorey les Beaune, près de Beaune, selon le programme adressé aux présidents de sections. A ce jour +/- 120 inscriptions ont été reçues.

Projet de la stèle de LUZY (Nièvre), stèle dressée en hommage aux dix FM tombés lors des combats de septembre 1944, en remplacement d'une plaque détériorée par le temps, apposée sur le mur d'une maison privée. Quelles modalités peut-on espérer pour son financement ?

La mairie a donné son accord et défini son emplacement. Le devis est de 6300€.

A ce jour, la section a reçu 1500 € de la fédération Maginot. Il est suggéré de lancer une souscription, sachant, comme le précise Philippe AUBRY, que le reliquat de la somme non utilisée sera versé à un organisme d'entraide de la Marine. Cette mention devra figurer sur le bulletin de souscription. Quelques pistes sont évoquées. Une image du projet sera montrée lors de l'AG de mai.

- **LORIENT :**

Pas de question.

- **PARIS :** 2021 sera l'année du 70<sup>ième</sup> anniversaire des combats de NINH-BINH (mai 1951, commando François)

Jean-Pierre MONMASSON propose que Toulon organise le congrès 2021, à la place de l'Aquitaine, afin que l'amicale soit bien représentée lors de cet anniversaire.

Le président, après avoir entendu les présidents de section, est très favorable à cette modification. Yves GUILMEAU se charge de contacter Erick POINEAU afin de voir avec lui quelles en seraient les conséquences, sous réserve que la section d'Aquitaine se soit déjà engagée notamment financièrement.

Transfert des cendres du F.M. LABAS, du cimetière de Nanterre à Ouistreham.

LABAS est l'un des 177 combattants du 1<sup>er</sup> BFMC. Il est tombé le 6 juin 1944. Il repose dans une tombe privée.

Roger CHETARD expose son projet. Les difficultés sont nombreuses. Ce projet est conditionné en premier lieu à un accord de la famille ; faute d'accord, aucune démarche ne peut être entreprise.

A Ouistreham lors de la cérémonie de tradition, permettre aux présidents de sections de remettre le béret vert aux certifiés FM « commando ».

Le président PHDL rappelle que toutes les cérémonies de remises de béret sont différentes en fonction du nombre d'élèves à badger, des personnalités présentes qui sont évidemment mises à contribution, des élèves dont le béret est remis par un parent ancien commando, sans oublier le commandant de l'école et les instructeurs qui remettent également les insignes. Le président PHDL a demandé au commandant de l'école de lui préciser les éventuelles places accordées à l'amicale le 6 juin. Elles seront ensuite réparties au sein des sections présentes (le plus souvent Lorient et Paris).

- **TOULON** : 75<sup>ième</sup> anniversaire des combats de l'Authion (1<sup>er</sup> RFM, printemps 1945).

La section de Toulon, en relation avec le GFM de Toulon et les autorités locales des Alpes-Maritimes, coordonne les cérémonies de cet anniversaire qui sont prévues début juin.

Port du béret vert avec insigne de la BOA par un ancien y ayant servi ?

La décision est soumise à un vote.

**Vote pour le port du BV avec insigne BOA : Contre : 7 abstentions : 1**

L'intéressé ayant servi dans une unité de FM, il devra porter le béret bleu avec insigne FM. Par ailleurs, ses états de service devront être vérifiés.

Port de la médaille associative.

Après avoir pris connaissance du dossier et consulté les décrets de 1920 et 1981 qui sont contradictoires, le président PHDL a adressé un courrier à la Grande Chancellerie. A ce jour, il n'a pas eu de réponse. Une position sera arrêtée lors du prochain CA.

Marcophilie : La section nous expose le projet de la section locale de marcophile d'émission d'enveloppes et de deux timbres à la gloire des FM : l'un avec l'insigne FM et l'autre avec l'insigne commando.

### **3-Interventions du président national :**

Vœux du CEMA aux associations.

Le président PHDL rappelle quelques propos généraux CEMA, dont son insistance pour que la spécificité et la singularité du métier de militaire soit prise en compte dans le cadre de la réforme des retraites.

Sur ce dernier sujet de la réforme des retraites, PH DdL souligne ensuite la position du Conseil supérieur de la fonction militaire, en particulier :

- La pension militaire n'est pas assimilable à un avantage vieillesse ;
- Elle manifeste la reconnaissance de la Nation aux militaires dont l'action peut aller jusqu'au sacrifice
- l'incitation à travailler plus longtemps peut interférer avec notre modèle d'armée jeune

En accord avec cela, PH.DdL rappelle enfin l'importance du vocabulaire et recommande ne pas parler de retraite ni de pension de retraite des militaires, mais de pension militaire.

Ces positions ont été développées à l'assemblée nationale, en séance, par Jean-Michel Jacques, député et ancien infirmier certifiée commando. Sa séquence de prise de parole sera transmise aux sections.

#### Eventuelle Fusion UNP/FNAP ? :

Le président rappelle le contexte : il y a une fédération qui rassemble un ensemble d'associations et une union qui rassemble des sections. Les deux ayant une histoire très différente au moment de leur création.

Le président PHDL pense que l'esprit de cette éventuelle fusion est compréhensible. Mais qu'en l'état actuel des choses, les structures et les équilibres qui existent ne posent pas de réel problème et ne méritent pas d'être chamboulés. A l'inverse, il craint qu'une fusion génère de vraies tensions entre les deux organismes, notamment parce que se posera la question épineuse de la représentativité relative des deux entités au sein de l'organisme unifié qui comptera moins de postes à haute responsabilité (par ex un seul président pour deux aujourd'hui etc...).

Ce point de vue, partagé par de nombreuses autres associations, sera présenté lors l'AG de la FNAP.

#### Mention « Mort au service de la Nation »

Le président, interpellé au sujet de cette question, rappelle, dans ce cas précis, que le militaire est décédé lors d'un exercice. Il est donc décédé en service. Il ne peut être fait mention d'une mort au service de la Nation, qui est une mention employée lorsqu'un agent civil ou militaire est décédé suite à l'acte volontaire d'un tiers du fait de l'accomplissement de ses fonctions, dans des circonstances exceptionnelles.

#### SOFINS 2020

Le président rappelle le rôle du séminaire SOFINS. Cette manifestation qui intéresse les forces spéciales à plusieurs titres (messe, cérémonie ...), s'est appuyée cette année sur le thème de la reconversion. Nous avons été présents lors des deux dernières sessions. Cette année, le séminaire aura lieu à Bayonne. Il se déroulera à la suite de l'AG de la FNAP à laquelle participera le commissaire général BEYRIES.

#### **4-Organisation de l'amicale :**

Le président commente les chiffres des effectifs du tableau retourné par les sections. Il convient de comptabiliser les veuves dans les membres associés.

Le président se propose d'affiner ces tableaux avec l'aide des présidents de section. Le tableau sera présenté lors de notre AG et montrera que l'amicale est en croissance. Ce dont nous pouvons nous réjouir.

Section de Brest : La réactivation de la section est en cours grâce aux efforts du major Antonio CIMINA.

Il est rappelé que le poste de secrétaire national est à pourvoir lors de l'AG 2020.

#### **5- Intervention du trésorier national :**

Richard LIS présente les comptes de la caisse nationale, aucune observation n'est formulée.

#### **6- Question diverses :**

**Toulon** : Nomination de délégué régionaux de l'ANFMC dans l'aire géographique de leur responsabilité. Le président PHDL y est favorable, dans la région de Lyon notamment, dans la mesure où l'intéressé est alors moteur pour rassembler autour de lui de futurs amicalistes et créer un noyau qui n'existait pas.

**Paris** : Demande de Médaille Militaire de Monsieur TROLLE. Après examen du dossier, cette demande n'est pas recevable. Une réponse lui sera faite.

**Lorient** : Les règles d'accès à la base FUSCO sont modifiées. Il a fallu créer des cartes d'accès permanentes spécifiques à la section.

L'amiral Pierre MARTINEZ (2S), maintenant installé à Lorient, réfléchit actuellement avec de nombreux interlocuteurs (les anciens, l'école, Alfusco etc ...) aux actions qui pourraient être menées pour dynamiser encore davantage le musée de tradition, et notamment développer l'information sur l'époque récente (1970 - 2020).

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les membres présents et clôt le conseil à 16 h 30

Paris, le 5 mars 2020

Paul-Henri DESGRÉES du LOÛ  
Président de l'ANFMC

Secrétaire national de l'ANFMC  
Rapporteur de la réunion

Signé Paul-Henri DESGRÉES du LOÛ

Signé Yves GUILMEAU